

ESTONIE

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau (2011)

Recommandations : Ouvrir le marché de l'électricité à de nouveaux fournisseurs. Recourir davantage aux mécanismes d'incitation du marché pour renforcer l'efficacité énergétique, notamment en trouvant un meilleur équilibre entre secteurs public et privé en matière de transport de voyageurs.

Mesures prises : Le marché de gros de l'électricité a été ouvert en 2010. L'intégration avec les réseaux d'électricité régionaux des pays nordiques et baltiques est en cours d'amélioration et le marché de l'électricité sera entièrement libéralisé en 2013.

Alléger les charges administratives qui pèsent sur les entreprises (2011)

Recommandations : Envisager d'assouplir les restrictions existantes à l'achat de terrain par des non-résidents permanents de l'UE.

Mesures prises : Les restrictions à l'achat de terrain ont été levées. Des modifications de la législation réduisant les charges administratives ont été adoptées dans plusieurs domaines. Les services électroniques se développent, notamment avec le lancement d'un portail du Registre central du commerce.

Renforcer l'attractivité du secteur manufacturier pour l'IDE (2011)

Recommandations : Contrôler l'efficacité des mesures mises en œuvre dans le domaine de l'entrepreneuriat et, en particulier, le système de subventions pour les entreprises, qui suppose que les autorités soient à même de sélectionner les entreprises « gagnantes ». S'assurer que ces mesures sont aussi efficaces pour renforcer l'attractivité pour les investisseurs directs étrangers.

Mesures prises : L'évaluation à mi-parcours des programmes de soutien aux entreprises et à l'innovation est prévue en 2011.

Autres priorités

Améliorer les services de placement en termes quantitatifs et qualitatifs (2011)

Recommandations : Améliorer encore la capacité du fonds d'assurance chômage à fournir une aide efficace en matière de recherche d'emploi, notamment aux chômeurs en fin de droits.

Mesures prises : Un modèle plus flexible de financement des services de placement a été mis en place en 2011 qui permet un programme d'emploi temporaire. Les plans d'action individuels ont été rendus plus flexibles et sont désormais évalués régulièrement. Tout un éventail d'activités de recherche d'emploi est maintenant à la disposition des chômeurs et des employeurs par le biais d'une base de données en ligne. Le programme existant de bons a été étendu au reclassement. Un système permettant d'effectuer trois jours d'essai dans un emploi a été mis en place.

Améliorer les procédures de faillite des particuliers (2011)

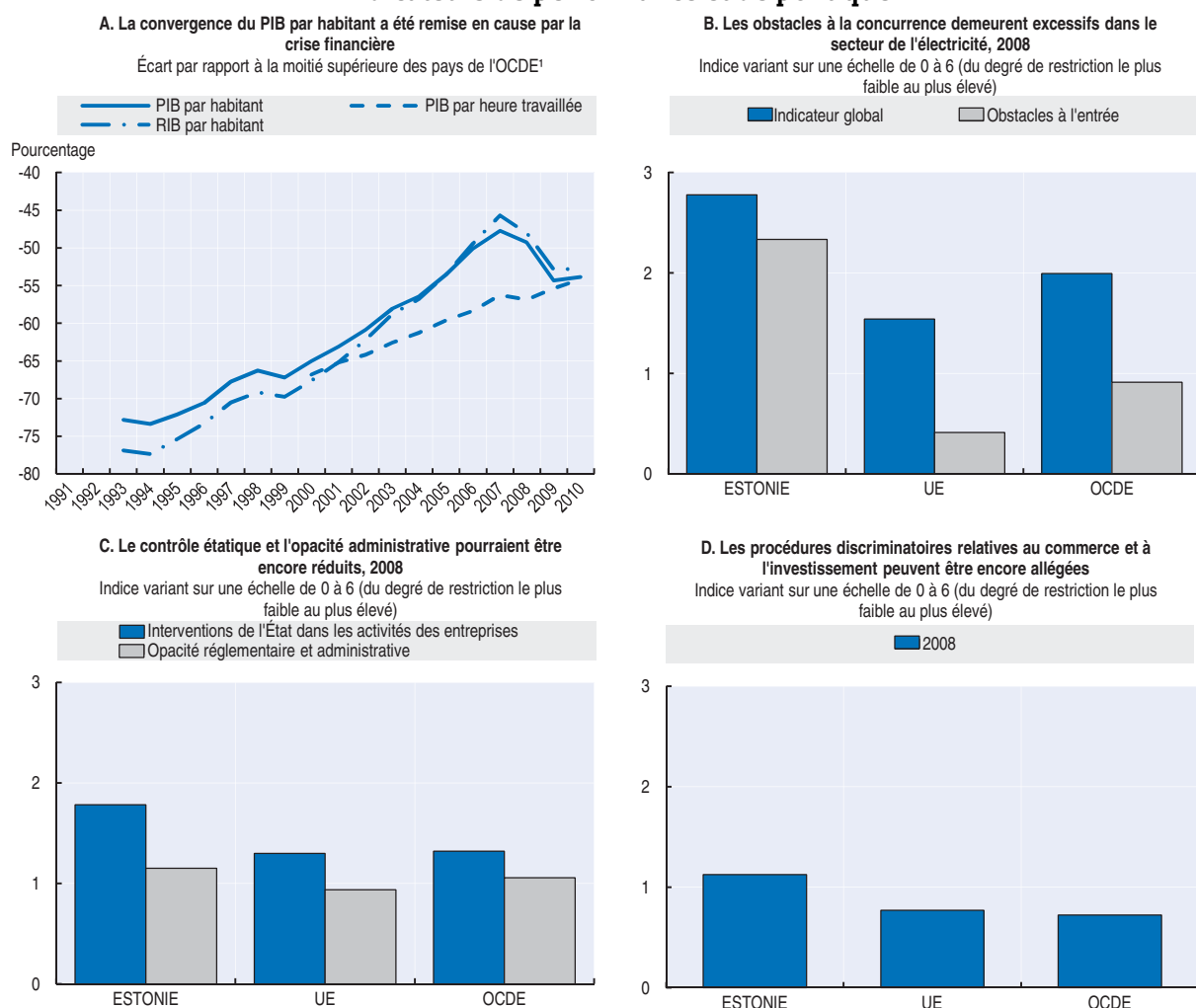
Recommandations : Revoir les procédures de faillite des particuliers et envisager notamment une restructuration des dettes, y compris en relogant les propriétaires occupants dans des habitations de taille plus modeste, au coût plus abordable. Veiller à ce que les banques ne puissent imposer des taux d'intérêt exorbitants ou des barèmes de frais abusifs.

Mesures prises : La loi sur la restructuration et la protection des dettes qui est entrée en vigueur en avril 2011 permet aux débiteurs de restructurer leurs dettes de façon plus flexible et les protège contre des taux d'intérêts ou des pénalités de retard excessifs. En même temps, un amendement à la loi sur les faillites a raccourci la période minimum après laquelle le tribunal peut, dans des conditions particulières, libérer partiellement une personne de ses obligations restantes.

ESTONIE

- Il y a eu un rattrapage des niveaux de vie dans le sillage de l'entrée dans l'UE, mais l'important écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est creusé de nouveau en raison de la crise. L'écart de PIB par habitant est dû à la faiblesse de la productivité, tandis que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre est relativement élevé.
- Dans les domaines prioritaires, l'Estonie a continué d'alléger les charges administratives pesant sur les entreprises au moyen de modifications de la législation et du développement des services électroniques. Des progrès ont été accomplis en matière de renforcement des politiques actives du marché du travail et d'amélioration des procédures de faillite. Les obstacles à l'entrée sur les marchés de l'énergie ont été réduits et les restrictions à l'achat de terrain par des non-résidents de l'UE ont été levées.
- Dans les autres domaines, le cadre de surveillance bancaire transfrontière a été amélioré.

Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphiques B, C et D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565262>